



**Programme des  
Nations Unies pour  
l'environnement**



Distr.  
RESTREINTE

UNEP/OzL.Pro/ExCom/29/32  
30 octobre 1999

FRANÇAIS  
ORIGINAL: ANGLAIS

COMITÉ EXÉCUTIF DU  
FONDS MULTILATÉRAL AUX FINS  
D'APPLICATION DU PROTOCOLE DE MONTRÉAL  
Vingt-neuvième réunion  
Beijing, 24-26 novembre 1999

**PROPOSITION DE PROJETS: RÉPUBLIQUE DOMINICAINE**

Ce document comprend les observations et les recommandations du Secrétariat du Fonds sur la proposition de projets suivante :

Mousses

- Élimination du CFC-11 par la reconversion à une technologie à base de PNUD chlorure de méthylène/LIA dans la fabrication de mousse de polyuréthane souple (plaques) à Espumas del Cibao
- Élimination du CFC-11 par la reconversion à une technologie à base de PNUD chlorure de méthylène/LIA dans la fabrication de mousse de polyuréthane souple (plaques) à Poquinsa
- Élimination du CFC-11 par la reconversion à une technologie à base de PNUD HCFC-141b dans la fabrication de mousse de polyuréthane rigide (panneaux et vaporisation) à Paredomi



## DESCRIPTION DU PROJET

### Informations sur le secteur

- Dernière consommation totale ODS disponible (1997)	614,5 tonnes ODP	
- Consommation de référence* des substances du Groupe I de l'Annexe A (CFC)	539,8 tonnes ODP	
- Consommation des substances du Groupe I de l'Annexe A pour 1998	311,4 tonnes ODP	
- Consommation de référence des CFC dans le secteur des mousses	129,7 tonnes ODP	
- Consommation des CFC dans le secteur des mousses en 1998	54,9 tonnes ODP	
- Fonds approuvés pour les projets d'investissement dans le secteur des mousses à compter de fin 1998		Aucun projet approuvé dans le secteur des mousses
- Quantité de CFC à éliminer dans le secteur des mousses à compter de fin 1998		Aucun projet approuvé dans le secteur des mousses
- Quantité de CFC éliminés dans les projets du secteur des mousses à compter de fin 1998		Aucun projet approuvé dans le secteur des mousses

\*La consommation de référence des substances contrôlées à l'Annexe A fait référence à la consommation pour la période de 1995 à 1997 inclus.

1. La consommation signalée de CFC dans le secteur des mousses, en 1998, est de 54,9 tonnes ODP, alors que la consommation totale de CFC pour les entreprises en 1998, mentionnée dans les trois projets, est de 85,4 tonnes ODP. En conséquence, en 1998, la consommation de CFC indiquée dans les projets est supérieure de 55,6 pour cent à la consommation pour le secteur.

### Plaques de mousse souple

2. Espumas Del Cibao et Poquinsa ont utilisé 14,4 et 4,0 tonnes/an, respectivement, de CFC-11 (1998) pour la fabrication de mousse de polyuréthane souple discontinue (plaques). La production des deux entreprises doit être reconvertie au chlorure de méthylène, avec, au besoin, des additifs. Le projet comprend une ventilation optimisée à (30 000 \$US), essais (10 000 \$US), transfert de technologie et formation (10 000 \$US), et imprévus (5000 \$US). Les surcoûts de fonctionnement pour quatre ans s'élèvent à 34 540 \$US.

3. Paredomi a utilisé 67 tonnes/an de CFC-11 (1998) pour la fabrication de panneaux et d'isolant à vaporiser en mousse de polyuréthane rigide. La production doit être reconvertie au HCFC-141b dans une étape intérimaire, tant pour les panneaux que pour la mousse à vaporiser, et la solution permanente sera probablement une technologie à base d'eau. L'entreprise adaptera

deux des quatre appareils de production de panneaux au coût de 10 000 \$US chacun et deux générateurs de mousse à vaporiser, également au coût de 10 000 \$US chacun pour pouvoir utiliser le HCFC-141b. Les autres coûts comprennent les essais (10 000 \$US), le transfert de technologie et la formation (20 000 \$US) et les surcoûts de fonctionnement (122 670 \$US).

#### Justification de l'utilisation du HCFC-141b

4. Le PNUD a fourni une justification de l'utilisation du HCFC-141b par Paredomi, accompagnée d'une lettre du gouvernement de la République dominicaine confirmant la nécessité, pour l'entreprise, d'utiliser ce substitut.

#### Impact des Projets

5. Les deux projets de plaques souples et le projet de mousse rigide élimineront 79,1 tonnes de CFC-11 lorsqu'ils seront mis en œuvre. Cela représente 12,9 pour cent de la consommation de référence de la République dominicaine pour les substances du Groupe I de l'Annexe A et 61 pour cent de la consommation de référence du secteur des mousses. Il y a un ODP résiduel de 6,30 tonnes ODP résultant de l'utilisation du HCFC-141b.

### **OBSERVATIONS ET RECOMMANDATIONS DU SECRÉTARIAT**

#### **OBSERVATIONS**

1. Le Secrétariat du Fonds et le PNUD ont discuté et sont convenus des coûts des projets.

#### **RECOMMANDATIONS**

1. Le Secrétariat du Fonds recommande l'approbation générale des trois projets et des coûts d'appui connexes aux niveaux de financement ci-dessous.

	<b>Projet</b>	<b>Coût du projet (\$US)</b>	<b>Coût d'appui (\$US)</b>	<b>Agence d'exécution</b>
(a)	Élimination du CFC-11 par la reconversion à une technologie à base de chlorure de méthylène /LIA dans la fabrication de mousse de polyuréthane souple (plaques) à Espumas del Cibao	89,712	11,663	PNUD
(b)	Élimination du CFC-11 par la reconversion à une technologie à base de chlorure de méthylène /LIA dans la fabrication de mousse de polyuréthane souple (plaques) à Poquinsa	24 920	3 240	PNUD
(c)	Élimination du CFC-11 par la reconversion à une technologie à base de HCFC-141b dans la fabrication de mousse de polyuréthane rigide (panneaux et vaporisation) à Paredomi	177 670	23 097	PNUD